



**Procès-verbal de la séance
de l'assemblée citoyenne de Peseux
Lundi 19 février 2024, à 19h30,
à la salle des spectacles, rue Ernest-Roulet 4, à Peseux**

Bienvenue

Madame Aurélie Picquot-Duval, présidente du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à la population. Environ 50 personnes sont présentes.

Présentation des membres du bureau

- Madame Aurélie Picquot-Duval, présidente
- Monsieur Cyril Vuillemin, vice-président, excusé
- Madame Angélique Brunner, secrétaire
- Madame Elisabeth Moser, membre
- Madame Marlyse Moser, membre
- Monsieur Roberto Piacenti, membre
- Monsieur Jean-François Pochon, membre

Nomination des scrutatrices et scrutateurs

La jeune Iris et Monsieur Dominik Schneuwly s'annoncent pour cette tâche.

Bref rappel des outils à disposition

La présidente remémore ce qu'est une proposition et les outils à disposition de l'assemblée. Elle explique ce qu'est un mandat citoyen, un projet citoyen et termine par la résolution.

Compte rendu de l'assemblée citoyenne du 25 octobre 2023

La présidente fait lecture du courrier reçu par le Conseil communal concernant le mandat citoyen « Spectacle de drones à la fête nationale » Bien que la réponse soit négative, le CC propose d'en faire un projet. Concernant les autres mandats citoyens, elle informe que des études et rapports ont été

demandés aux différents offices de la commune. Pour le projet citoyen « Table et bancs à une place de pique-nique dans la forêt de Peseux », elle indique à l'assemblée qu'il est en cours et que l'installation se fera au printemps.

Présentation et mise au vote des mandats citoyens

Premier mandat citoyen : Un espace de sport pour tous avec la création d'un boulodrome pour la pétanque.

Monsieur Cyril Vuillemin, excusé, est remplacé par la présidente pour la présentation. Cette dernière explique qu'il y a déjà sur la parcelle à côté de l'école Pamplemousse, la possibilité de faire plusieurs activités sportives. Il est demandé la création d'une piste de pétanque, jeu populaire et rassembleur. Un filet pour protéger les joueurs (côté terrain de foot) est également demandé. Enfin, une table avec bancs pourrait compléter le tout.

Deuxième mandat citoyen : Gestion et entretien du gîte de Peseux.

Monsieur Roger Poirier, présente son mandat citoyen. Il explique qu'avant fusion, le gîte était très bien entretenu. Malheureusement, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il aimerait que cet endroit redevienne attractif pour la population et que l'on puisse alléger la procédure en prenant possession des clés au guichet d'accueil de Peseux.

Résultat des votes

Un espace de sport pour tous avec la création d'un

boulodrome pour la pétanque :

oui : 43 voix / non : 0 voix

Gestion et entretien du gîte de Peseux :

oui : 43 voix / non : 0 voix

Dépôt spontané d'une proposition

Madame Arrigo demande la parole et propose que la réintroduction du ramassage des encombrants comme dans le passé, à savoir, 2 fois par année.

Résultat du vote

oui : 35 voix / non : 2 voix

Pour pouvoir être traité lors de la prochaine assemblée citoyenne, le mandat citoyen déposé spontanément devra être remis par écrit auprès d'un guichet d'accueil jusqu'au 16 octobre 2024.

Par la suite, plusieurs personnes prennent la parole afin de parler de différents problèmes liés au quartier, tels que les déchets depuis l'introduction des Moloks, les macarons de stationnement et les futurs travaux à la Place de la Fontaine. Le délégué de quartier donne des éléments de réponse et les invite à reprendre contact avec lui pour répondre plus précisément à leurs remarques.

Divers

Il est demandé si l'horaire peut faire l'objet d'une modification, en l'avancant, de faire attention sur l'occupation de la salle des spectacles et ainsi éviter les réservations multiples. Les remarques sont notées par le bureau et étudiera la faisabilité des demandes.

Prochaine date, lieu et délai de dépôt pour l'année 2024

La prochaine assemblée citoyenne se déroulera le 04 novembre à la salle des spectacles, rue Ernest-Roulet 4, 2034 Peseux, à 19h30. Le délai pour le dépôt des propositions est fixé au 16 octobre 2024.

La séance est levée à 20h27.

Peseux, le 19 février 2024

Michel Aubert

Rédacteur du procès-verbal